



Fernand Cuyala, avec Jean-Pierre Maisonnave et Sylvie Uzabiaga, à l'assemblée générale. © P. H. P.

« Notre association ne vit pas en vase clos, elle a besoin de beaucoup de gens de l'extérieur », s'exclamait Fernand Cuyala, après l'énumération d'une liste exhaustive de remerciements, en préambule de l'assemblée générale (AG), vendredi dernier. Mais si l'Association intercommunale de chasse (AIC) de Monein, Cuqueron et Pardies sollicite des gens de l'extérieur, elle a aussi besoin de ceux de l'intérieur alors que « 10 % seulement des 300 adhérents sont animés d'un esprit associatif », déplore le président d'une association qui « n'échappe pas à l'individualisme ».

Autre mise au point, celle relative à « la démarche individuelle », auprès du maire, d'un adhérent ayant court-circuité le conseil d'administration. Une municipalité avec laquelle il tient à garder une relation de confiance, ce que ne démentira pas Sylvie Uzabiaga, représentant le premier magistrat, à l'issue de l'assemblée.

Une salle octroyée

De même, le courrier envoyé au maire, d'un habitant du quartier de Marquemale, s'inquiétant du danger pour la sécurité des habitants provoqué par les battues, a été porté à la connaissance des chasseurs. Une lettre à laquelle Fernand Cuyala a répondu point par point. Les deux battues effectuées dans cette zone « respectent strictement les mesures de sécurité » et ne semblent être dangereuses que pour des chevreuils qui occasionnent des dégâts, sur les vignobles notamment. « 10 651,29 € d'indemnité ont été versés », à cet effet par la fédération de chasse précise-t-il, se proposant de rencontrer l'auteur de la lettre.

« Des notes plus optimistes » ensuite, à commencer par « le gros cadeau de la municipalité, avec l'octroi de la salle » mise à la disposition des chasseurs,

lesquels l'ont intégralement aménagée. Une salle dont le coût des travaux (12 000 euros environ) justifie le déficit de l'exercice de 11 293,18 €, a expliqué le trésorier, Jean-Pierre Maisonnave, qui a déroulé avec force et détails le rapport financier de la saison.

L'état de la population des gibiers sur le territoire et hors du territoire a été détaillé, des lièvres aux sangliers, en passant par les chevreuils et les faisans, sans occulter les animaux à la connotation plus nuisible (renards, ragondins, etc.). L'important travail de comptage effectué laisse apparaître une population de ces animaux que les battues ne diminuent pas pour autant. « Notre pression ne doit pas baisser », conclut le président, rappelant le rôle de régulation des chasseurs.

Hervé Pouyau